

■ Objectif de la formation

Maîtriser le rôle, les missions et le fonctionnement du CHSCT. Connaître les bases de la prévention et de l'évaluation des risques,

■ Personnel concerné

Tout membre du CHSCT nouvellement désigné et exerçant sa mission dans un établissement de plus de 300 personnes.

■ Contenu de la formation

1^{re} JOURNEE

Réflexion sur la sécurité, la prévention et la santé physique et mentale au travail.

L'hygiène : le service de santé au travail, l'évolution du suivi médical et des maladies professionnelles.

Le cadre réglementaire de la Sécurité et des conditions de travail.

Les acteurs de la prévention internes et externes à l'entreprise (éventuellement, intervention d'un responsable du site).

2^{ème} JOURNEE

Le cadre législatif et réglementaire* du CHSCT : rôles, missions et fonctionnement.

Les risques dans l'entreprise et leur prévention :

- Risques généraux : incendie, manutention, déplacement ...
- Risque entreprises extérieures.
- Risques particuliers

L'évaluation et le traitement des risques :

- Les principes et les documents de l'évaluation des risques.
- Les actions menées par l'entreprise, dont le document unique.
- Les inspections (ou visites) du CHSCT - Mise en situation sur site.

3^{ème} JOURNEE

Les indicateurs sécurité.

L'accident :

- Définition de l'accident de travail, de trajet, l'incident.
- L'enquête du CHSCT.
- L'analyse de fait accidentel par la méthode de l'arbre des causes (ou toute autre méthode utilisée sur le site).

Présentation des moyens de fonctionnement du CHSCT :

- L'accès à l'information.
- Le positionnement de chacun.

4^{ème} & 5^{ème} JOURNEES

Savoir communiquer

- La préparation, l'organisation et la participation aux réunions.
- Communiquer avec les salariés : lors des inspections, enquêtes, et pour les sensibiliser aux risques.
- Communiquer avec la direction : construire un argumentaire, un ordre du jour, organiser un groupe de travail...